

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le cabinet d'avocats Advant Altana lance un partenariat avec Chacun Son Café

PARIS, le 25 novembre 2021 - Dans le cadre de sa démarche de préservation de l'environnement et plus particulièrement de réduction de ses déchets, le cabinet d'avocats Advant Altana est heureux d'annoncer le lancement de son partenariat avec l'entreprise « Chacun son café ».

Le projet porté par ses dirigeants, Marc Gusils et Stéphane Dubuis, a su séduire les parties prenantes du cabinet à différents titres.

Chacun Son Café est une entreprise singulière qui propose depuis 2005 aux nombreuses entreprises qui leur font confiance des cafés qui ont une saveur toute particulière, celle du bien commun.

A la fois producteurs et distributeurs, leur café est plus juste, plus équitable, plus responsable. Chaîne courte, sélection des meilleurs cafés et des meilleures machines (Jura) sans capsules ni dosettes, donc sans déchets, « Chacun son café » est une entreprise certifiée B Corp, qui répond aux normes les plus élevées au monde en matière de performance, de transparence et de responsabilité.

Grâce aux machines à café installées au sein du cabinet, les équipes font désormais rimer consommation et bien commun en faisant un geste positif à chaque café. Et, pour chaque tasse bu, c'est un café offert pour les maraudes de la Croix Rouge.

A propos de Chacun Son Café

Depuis 15 ans, Chacun Son Café s'engage pour que chaque café ait un impact positif. L'entreprise propose un service de café zéro déchet, avec un modèle économique unique puisque pour chaque café vendue, 1 centime est reversé à des projets d'inclusion et de reforestation. Également, Chacun Son Café s'est engagé, pour chaque paquet de café acheté, un café est offert aux épiceries solidaires de la Croix-Rouge.

A propos d'Advant Altana

Advant Altana est un cabinet d'avocats multi-pratiques fondé en 2009, qui compte plus de 80 avocats et juristes, dont 22 associés. Les équipes d'Advant Altana accompagnent des entreprises françaises et étrangères,

ainsi que leurs dirigeants, dans le traitement de dossiers à forts enjeux techniques ou stratégiques, particulièrement dans les secteurs d'activités les plus régulés : Banque-Assurance, Construction, Énergies Renouvelables, Sciences de la Vie, TMT (Technologies – Médias – Télécommunications). Advant Altana travaille en étroite collaboration avec les cabinets membres d'Advant (Advant Beiten et Advant Nctm).

Contact presse

Juliette ROHMER

+ 33 7 60 21 20 34

julietterohmer@gmail.com